

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 JUIN 2011

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Jean-Marie HIRTZ, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 28

Conseillers absents excusés : Geneviève FLEURY, François KLAEYLÉ, Elsa PLUMIER, Samia MESSALTI, Claudine JACQUEMIN, Béatrice ANTOINE, Christine SIEURIN, Véronique DEVIGNES.

Conseillers absents non excusés : David CARABIN.

Procurations : Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN,
François KLAEYLÉ à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Elsa PLUMIER à Colette MESNIER,
Samia MESSALTI à Bertrand KLING,
Claudine JACQUEMIN à Jean-Pierre FRANOUX,
Béatrice ANTOINE à Francine PIERRE,
Christine SIEURIN à Claude FINANCE,
Véronique DEVIGNES à Gérard VIRY.

Secrétaire de séance : Malika TRANCHINA

Date convocation : 23 juin 2011

N°043/2011

Objet : Attribution de subventions aux associations
Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le nouveau mode d'attribution des subventions aux Associations est entré en application en 1999 et que, comme en 2010, l'attribution de subventions fera l'objet de délibérations du conseil municipal tout au long de l'année 2011 en fonction de la réception et de l'instruction des dossiers de demande d'une part, dans la limite du "crédit global" inscrit au budget de l'exercice 2011, d'autre part.

Au vu des demandes de subventions recevables et instruites depuis le 1^{er} janvier 2011 et après avis, de la commission Vie Locale et Associative, Sports, Culture et Jeunesse réunie le 6 juin 2011 et de la commission Solidarité, emploi et politique de la ville en date du 21 juin 2011, le Maire propose d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes :

Chorale de la Voix d'Or	700,00 €
Culture et Bibliothèque pour Tous	1 700,00 €
F.N.A.C.A.	200,00 €
Rock Club	600,00 €
Sporting Club	6 500,00 €

LORTIE	6 000,00 €
Amicale des Aînés	4500,00 €

Et d'attribuer la subvention exceptionnelle suivante:

M.A.S.C	620,00 €
---------	----------

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité des voix (26 voix pour - Bernard PIERRAT et François KLAEYLÉ ne participent pas au vote) approuve ces propositions.

Date : 29 juin 2011

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 5 juillet 2011

N° Accusé de réception : 20110629-M-043-DE

Affichage : - 7 JUIL 2011



Le Maire
Jean-Pierre FRANOUX.